



BOUCLANS

MAI 2025

INFOS

Chers concitoyens,

Nous fêtons cette année les 10 ans de notre médiathèque. Elle trouve ses racines à la fin des années 1970, avec un premier service de prêt de livres.

Un changement s'opère en 2001, lorsque quelques personnes se réunissent autour d'une idée, persuadées que la culture et la richesse de la littérature permettront d'évoluer dans un monde meilleur. Ces premiers bénévoles décident de créer une véritable bibliothèque dans des locaux dédiés, situés à l'époque dans l'ancienne école des filles.

En 2012, un projet d'envergure voit le jour, porté par Bruno LECLERT, alors maire, et son conseil municipal. Imaginé dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien presbytère, ce nouvel espace vise à devenir un lieu de vie, de rencontre et de rayonnement pour Bouclans et les villages voisins. Et sans doute le lieu s'y prêtait-il, puisque nous retrouvons dans les archives de la commune qu'un certain abbé VERDOT y tenait dans le passé, chaque hiver, des soirées théâtre. La médiathèque s'y installe en janvier 2015, affichant ainsi la volonté municipale de dynamiser la lecture publique.

La médiathèque propose chaque année, avec ses partenaires, de nombreuses animations pour tous les publics, et présente plus de 4 500 documents, régulièrement renouvelés.

Aujourd'hui, grâce à l'engagement constant et déterminant d'une équipe de bénévoles très investie autour d'une professionnelle, Victoria, efficace et compétente, la médiathèque a pu augmenter sa fréquentation et son rayonnement. Je salue avec reconnaissance le travail de cette équipe, qui fait vivre ce tiers-lieu rural, jouant un rôle essentiel dans la diffusion de la culture sur notre bassin de vie. Si vous avez un peu de temps, rejoignez-les, votre aide sera bienvenue !

Dans la continuité des choix opérés depuis plus de 25 ans, les élus ont validé cette année le Plan 2025 – 2030, qui décrit l'ambition stratégique et politique, et fixe les objectifs. Ce plan porte un nouveau projet pour la médiathèque, avec la mise à disposition de nouvelles surfaces, le renforcement des moyens humains, l'amélioration de l'accessibilité et des équipements, pour faire rayonner plus largement encore l'offre culturelle et de loisirs.

Aujourd'hui, alors que le numérique a envahi nos vies, que certains milliardaires achètent une partie de la presse, de la télévision et des réseaux sociaux afin de manipuler les opinions, plus que jamais gardons notre capacité de discernement, et rappelons-nous qu'il y a vingt-cinq ans déjà, à Bouclans, des gens ont pensé que la compréhension du monde rendra tout un chacun plus tolérant et que cela passe par les livres, les connaissances qu'ils nous apportent et la réflexion qu'ils nous permettent.

Martial HIRTZEL

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr

Politeia : Bouclans

FRANCAS

Les inscriptions pour les vacances au centre de loisirs de Bouclans pour l'été 2025 sont ouvertes !

N'oubliez pas non plus les inscriptions au périscolaire pour la prochaine rentrée !

(Cf. modalités page 4)



Calendrier

Ce mois-ci

13/06 : Conseil municipal

14/06 : L'annuelle à Champlive

20/06 : Fête de l'école

21/06 : Fête de la musique

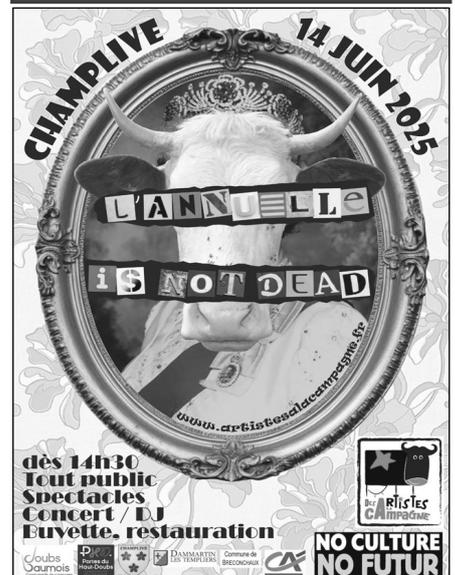
À venir

04/07 : Fête du plateau

27/09 : Bouclans'Bière

29/11 : Bouclethon

13/12 : Repas des aînés



Football Club du premier plateau

Le club organise un stage multisport vacances d'été :

- ⇒ du 07 juillet au 01 août 2025
- ⇒ Garçons et filles de 7 à 15 ans
- ⇒ Horaires : 8h30 - 12h00 / 13h00 - 17h00
- ⇒ Tarif : 65 € par semaine pour les licenciés / 75 € pour les non licenciés

Possibilité de s'inscrire à la journée, à la semaine, pour plusieurs semaines. Repas tiré du sac ou possibilité de rentrer chez soi le temps de midi.

Seulement 14 places par semaine, inscrivez-vous rapidement !

Lieu du stage : stade de Nancray

Inscription auprès de

Valentin GRISOT : 06 43 14 45 96



LE TRI + FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mai 2025

Membres présents : N. DEFASNE, S. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, C. FERNIOT-PAPILLON, O. POMMEY, F. POUPENEY, V. SIMONIN, et MM. C. AURIOL, J. BOURRAT, M. HIRTZEL, J-M. ISABEY, A. MARTIN

Procurations : F. MANZONI À M. HIRTZEL, E. VERDOT À C. FERNIOT-PAPILLON, V. BUGNET À F. POUPENEY, G. MICHEL À J-M. ISABEY

Excusés : M. GRUET, J. PERROT-MINOT, V. BOUVRESSE **Secrétaire de séance** : A. MARTIN

Investissements médiathèque - demande de subventions

Le PCSES (Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social) de la médiathèque de Bouclans a été adopté par le conseil municipal à l'unanimité lors de la séance du 7 février dernier. Dans le cadre du vote du budget 2025, 15 942,08 € HT (19 130,49 € TTC) ont été actés en investissements en faveur de la médiathèque.

Le concours du Département pour financer le volet équipement mobilier et informatique est sollicité, les travaux n'entrant pas dans le champ des soutiens alloués par le Département.

Les coûts et plans de financement prévisionnels s'établissent comme suit :

Équipement mobilier : 5 920,93 € HT (7 105,11 € TTC)

- ⇒ État - DGD (DRAC) : 1 776 € HT (30%)
- ⇒ Département : 2 960 € HT (50%)
- ⇒ Autofinancement commune : 1 184,93 € HT (1 421,79 € TTC)

Informatique : 4 461,37 € HT (5 353,64 € TTC)

- ⇒ État - DGD (DRAC) : 2 230 € HT (50%)
- ⇒ Département : 1 338 € HT (30%)
- ⇒ Autofinancement commune : 893,37 € HT (1 072,04 € TTC)

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la médiathèque départementale assurent l'instruction administrative et l'expertise scientifique des dossiers.

Leg de Madame Jeannette PHILIPPE

Par testament établi auprès de l'étude notariale MARCONOT-CLEMENT LIEGEON en date du 23 février 2018, Madame Jeannette PHILIPPE (née NgaTRAN THI) a nommé légataire la commune de Bouclans pour les biens suivants :

- ◇ la maison située 16 rue de la Craît, avec une partie du terrain attenante telle que définie dans l'annexe au testament (*note : approximativement 2 750 m²*), terrain ne s'étendant pas au-delà de la première clôture existante et dans son prolongement du côté nord ;
- ◇ toutes les décorations et effets militaires avec le meuble dans lequel ils sont contenus ;

À charge pour la commune de :

- ⇒ ne pas vendre cette maison pendant un délai de 20 ans à compter du décès de la testatrice ;
- ⇒ entretenir sa tombe deux fois par an ;
- ⇒ apposer une plaque sur la maison précisant « don de Rémy et Jeannette PHILIPPE ».

Pour mémoire, les libéralités en faveur de personnes publiques sont exonérées de toute perception des droits de mutation à titre gratuit et l'acceptation du leg suppose la nécessaire exécution des charges liées et régulièrement acceptées.

La maison ayant été préalablement visitée par des membres du bureau et ne portant pas de vices apparents, le conseil a approuvé à l'unanimité l'acceptation de ce leg à la commune et remercie la famille de ne pas s'y être opposé comme tel était leur droit.

Installation d'un food-truck de burgers

Par courrier du 2 mai 2025, M. Guillaume BANDELIER, demeurant chemin du Gour à Bouclans a sollicité l'autorisation d'installer un food-truck dans la commune. Il s'est spécialisé dans des burgers faits « maison » à partir de produits frais, locaux et de saison. Il est autonome en énergie, son matériel fonctionnant avec deux batteries au lithium.

Dans l'objectif de diversifier et d'élargir l'offre à la population tout en n'interférant pas avec les propositions déjà existantes (food-truck kebab le jeudi, pizzas du boulanger le vendredi), sa demande est acceptée à l'unanimité (coût de l'emplacement : 30 €/mois hors électricité).

Facturation du courant pour les food-trucks

Initialement, lors de l'installation du food-truck « kebab », l'exploitant assurait son autonomie électrique grâce à un groupe électrogène.

À l'usage, il s'avère que ce matériel est bruyant et occasionne une gêne pour le voisinage.

Une estimation de la consommation électrique, en tenant compte des caractéristiques du matériel à alimenter, a été réalisée et conduit à une facturation forfaitaire de 5 € TTC par jour de présence, ce forfait s'ajoutant au prix de l'emplacement de 30 €.

Modification des groupes d'emploi définis dans le RIFSEEP

Le RIFSEEP ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est l'outil indemnitaire de référence qui a remplacé la plupart des primes et indemnités existantes de la fonction publique. Instauré par délibération le 28 octobre 2017, le RIFSEEP de Bouclans prend en compte les postes existants à cette date.

Or, la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023, visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie a prévu la mise en place de mesures progressives jusqu'en janvier 2028.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2024 et comme la loi le prévoit, Mme VIANNE, assurant les fonctions de secrétariat de mairie dans une commune de moins de 3 500 habitants et ayant l'ancienneté et les formations ad hoc, a été nommée secrétaire générale de mairie.

Parmi les mesures suivantes à mettre en œuvre, la loi prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2028, seuls les agents de la catégorie B ou A pourront être recrutés aux fonctions de secrétaire général de mairie. Cette même loi prévoit un dispositif temporaire pour favoriser la promotion interne des agents de la catégorie C vers la catégorie B et Mme VIANNE remplit les conditions pour accéder au grade de rédacteur soit une nouvelle catégorie de poste n'existant pas dans le RIFSEEP adopté en 2017.

Après avoir étendu l'exposé et en avoir délibéré, le conseil a adopté la modification de la délibération du 28 octobre 2017 en intégrant au RIFSEEP les éléments suivants :

Répartition des groupes de fonctions par emploi :

Rédacteurs territoriaux

- ⇒ IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise)
Groupe de fonctions > groupe 3
Emploi > poste d'instruction avec expertise, assistant de direction, ...
Montant annuel maxima (plafond) : 14 450 €

- ⇒ CIA (complément indemnitaire annuel)
Groupe de fonctions > groupe 3
Emploi > poste d'instruction avec expertise, assistant de direction, ...
Montant annuel maxima (plafond) : 1 995 €

Les autres dispositions de la délibération du 28 octobre 2017 demeurent inchangées et les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

Attribution d'un lot de bois

Les 5 lots de bois à soumission en parcelle 54 et 50 à Vauchamps, proposés par la commune par soumission (Cf. Bouclans infos de mars) ont fait l'objet de deux propositions.

La meilleure a été remise par M. Olivier LAMBERT pour une somme totale de 245 €, proposition adoptée à l'unanimité.

Résultat de la vente de brioches au profit de l'ADAPEI

50 brioches ont été vendues, pour un bénéfice après paiement du boulanger de 177 € à reverser à l'ADAPEI contre 120 brioches en 2024 avec un bénéfice de 469 € ou 185 brioches en 2022 avec un bénéfice de 820 €. Plusieurs concitoyens ont regretté que la pratique traditionnelle consistant à passer chez les habitants n'ait pas été retenue. Force est de constater que l'expérience menée avec une réservation préalable est un échec, regrettable pour l'ADAPEI.

Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Le SDIS vérifie périodiquement le respect des normes en vigueur en matière de défense incendie. Dans ce cadre, Nathalie DEFRASNE et Oriane POMMEY ont effectué un travail complet de recensement sur le territoire de la commune. Plusieurs points d'attention mineurs ont ainsi été relevés et feront l'objet d'une mise en conformité dans les mois à venir. Un grand remerciement à elles deux pour leur investissement dans un domaine sensible et pour le temps qu'elles y ont consacré.

Médiathèque municipale Les rendez-vous à ne pas manquer

Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) - mardi 10 juin à 10h



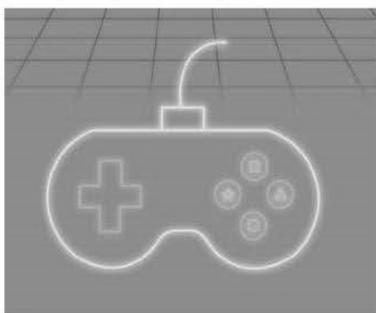
Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leurs parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

Séance animée par Emilie Laligant, animatrice au Relais Petite Enfance de la CCPPHD.

Appel à bénévoles - Pot de bienvenue « Café-croissants » - samedi 7 juin à 10h

La médiathèque convie chaleureusement les personnes intéressées à rejoindre l'équipe des bénévoles de la médiathèque à un pot de bienvenue le **samedi 7 juin à 10h**. Ce moment convivial sera l'occasion de faire connaissance, d'échanger et de découvrir l'équipe et les lieux dans une ambiance détendue.

À vos manettes ! - PS5 : 1 jour / 1 jeu



La médiathèque met à votre disposition des jeux vidéos sur **Playstation 5** pour un moment d'échanges intergénérationnels et d'affrontement bien sûr ! Venez découvrir chaque jour un nouveau jeu vidéo sur PlayStation 5 !

Un moment convivial à partager en famille ou entre amis, pour s'amuser, tester, et explorer différents univers.

Console disponible du 11 juin au 26 juillet pendant les horaires d'ouverture. Temps d'utilisation limité selon l'affluence – Réservation conseillée.

Cet été au Centre de Loisirs de Bouclans !

Les inscriptions pour les vacances d'été 2025 sont ouvertes !

Périodes d'accueil : du 7 juillet au 25 juillet 2025 et du 25 au 29 août 2025.

Les enfants nés en 2022 (3 ans révolus) pourront être accueillis les matins uniquement (hors sorties du vendredi), sous réserve de places disponibles et à condition que la propreté soit complètement acquise.

Toutes les informations, tarifs et modalités d'inscription sont disponibles sur notre site à l'adresse suivante : <https://francasbouclans.jimdoweb.com>

Inscriptions Francas : rentrée scolaire 2025/2026

Les réinscriptions seront ouvertes du 2 au 15 juin 2025

Les nouvelles inscriptions seront possibles du 2 juin au 1^{er} juillet 2025.

Le dossier d'inscription est disponible en téléchargement sur le site des Francas à l'adresse suivante : <https://francasbouclans.jimdoweb.com>

Pour toute nouvelle inscription, merci de prendre rendez-vous avec la directrice pour déposer le dossier au 06.15.69.07.46 ou par email à bouclans.cdl@francas-doubs.fr

Après validation du dossier d'inscription, un accès au Portail Famille sera créé. Il permettra de gérer les inscriptions, les modifications et les paiements en ligne.

Contact : Claire Certoux - 6 Rue de l'École, 25360 Bouclans - 06.15.69.07.46
bouclans.cdl@francas-doubs.fr / <https://francasbouclans.jimdoweb.com>

Séjour à Strasbourg du Club Ados de Bouclans

Le séjour à Strasbourg avec le Club Ados s'est terminé, et c'est peu dire que ce fut une belle réussite !

Au programme : un parcours riche en découvertes, parfaitement équilibré entre moments culturels, ludiques et citoyens.

Sur la route, les jeunes ont pu visiter trois lieux emblématiques de l'Alsace le Château du Haut-Koenigsbourg, la Montagne des singes et la Volerie des aigles. Ces vistes qui ont permis de lancer le séjour sur une belle dynamique tout en rendant le trajet plus agréable.

La journée à Europa-Park a, comme toujours, fait l'unanimité : rires, sensations fortes et cohésion de groupe étaient au rendez-vous.

Arrivés à Strasbourg, les jeunes ont découvert une ville superbe, entre modernité et histoire.

La visite du Parlement européen a permis aux jeunes de découvrir le rôle de cette institution, son fonctionnement, l'hémicycle, et de commencer à prendre conscience qu'ils sont les citoyens de demain.

La visite de la majestueuse cathédrale Notre-Dame, un chef-d'œuvre d'architecture gothique, a impressionné tout le groupe.

Une croisière sur le Rhin est venue compléter cette immersion en offrant un autre regard sur la ville et son histoire.

Le tout s'est déroulé sous un temps estival, dans un camping agréable et bien situé, ce qui a grandement contribué au bien-être de tous et à la réussite du séjour.

Un grand bravo aux jeunes pour leur engagement et leur excellent état d'esprit tout au long de cette aventure.

Ce séjour s'inscrit pleinement dans les valeurs de **l'éducation populaire**, en donnant aux jeunes les moyens de grandir en autonomie, en réflexion et en engagement citoyen, tout en vivant une expérience collective enrichissante. La visite du Parlement européen, en particulier, a été un moment fort qui a éveillé chez eux une première réflexion sur leur rôle de futurs citoyens. Même si, pour les plus jeunes, cette prise de conscience est encore un peu lointaine, c'est une première graine semée pour construire les citoyens européens de demain.

Nous tenons à remercier chaleureusement la commune de Bouclans, la CAF du Doubs, ainsi que l'ensemble des habitants pour leur soutien. Grâce à leur participation aux actions d'autofinancement (ventes, collectes, distributions), ce projet ambitieux a pu voir le jour et offrir aux jeunes une aventure à la fois formatrice et inoubliable.

Claire, Malorie, Léonie et Laura



Tournoi de pétanque

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée le concours de pétanque à l'esplanade du stade le samedi 17 mai.

Il était organisé par l'association TREC (Trail Running Endurance Club) qui est une association de sportifs de tout le plateau, managée par leur président Thomas JEANCLERC (habitant du village).

92 joueurs formant 46 doublettes se sont affrontés sous un beau soleil. La compétition s'est terminée par une finale principale et une finale consolante. Cette dernière a été remportée par des Bouclanais.



Tournoi Principal

André Ivanès et Jean Pierre Léopold



Consolante

Jean Claude Labaye et son fils



La médiathèque a fêté ses 10 ans en guinguette !

Le samedi 17 mai, la médiathèque municipale de Bouclans a célébré ses 10 ans d'existence au sein de l'Espace Saint-Léger, avec une journée festive et chaleureuse placée sous le signe du partage et de la convivialité. Elle a réuni 176 participants.

La matinée a débuté par un atelier d'écriture animé par Aurélia Iordanov (Les ateliers mots libres), tandis que petits et grands ont profité des jeux géants, d'une tombola gratuite, d'un test ludique et d'un photomaton original prêté par Kevin Guillaume-Sage. À midi, les participants ont partagé un **pique-nique tiré du sac** dans le jardin, avant de retrouver l'après-midi la **Caravane des contes** et l'auteur roulanais **Sébastien Theveny pour une séance de dédicaces**.

La journée a également été rythmée par les passages au stand de crêpes tenu par la MAM Les Bouilles d'Anges, et à la buvette animée par le Comité des fêtes, qui ont largement contribué à l'ambiance chaleureuse de l'événement.

Les prises de paroles officielles à **17h30** ont marqué le temps fort de cette journée, saluant l'engagement de l'équipe de la médiathèque, des bénévoles et des partenaires dans la vie culturelle de la commune. Cette belle journée s'est clôturée par un **apéritif offert par la commune** et un **concert festif** animée par la chanteuse Lydie Mougin, dont les reprises de variété française et internationale ont enchanté le public.

L'équipe de la médiathèque remercie chaleureusement ses partenaires : la commune de Bouclans, le Comité des Fêtes, **la MAM Les Bouilles d'Anges**, les Artistes à la campagne, ainsi que tous les **bénévoles**, dont l'implication est au cœur de la vie de ce lieu emblématique du village.

Une belle réussite pour cet anniversaire qui a su réunir les habitants autour de la culture et du plaisir d'être ensemble !



Les 90 ans de Mme Bugnet

Le 28 avril dernier, la commune a fêté un nouveau passage à 90 ans, celui de Mme Bugnet. Un très beau moment de convivialité en présence de sa famille.



La Marche de l'APE

La randonnée organisée par l'APE le 18 mai dernier a attiré plus de 200 marcheurs.

Un beau parcours jalonné de belles rencontres !



Randonnée de l'Association des 2 Moulins

La météo du 4 mai dernier, quelque peu désastreuse, a conduit à l'annulation de la randonnée initialement organisée par l'Association des 2 Moulins et nombreux sont ceux qui ont été frustrés de ne pouvoir participer à cet événement annuel.



Fil rouge 2025—témoignages 1939-1945

Délibération avril 1941 : terrain scolaire d'éducation physique et sportive

Vu la loi du 5 août 1940, vu la loi du 23 novembre 1940, le conseil municipal de Bouclans déclare approuver le projet d'aménagement du terrain scolaire d'éducation physique et sportive, destiné aux enfants des écoles. La commune de Bouclans prend l'engagement d'assurer les frais de gardiennage et d'entretien du terrain et de prendre à sa charge la partie non subventionnée des dépenses résultant de l'aménagement de ce terrain.

La coopérative du plateau de Bouclans

Née en 1992 de l'union des fromageries de Bouclans, Naisey-les-Granges et Nancray, la coopérative du plateau compte aujourd'hui 4 magasins. Si elle est résolument tournée vers l'avenir, elle a néanmoins su préserver le modèle traditionnel qui fait la réussite du comté depuis des siècles.

Son président, Michel St Hillier, le fromager, Julien Laville et les 17 administrateurs prennent toutes les décisions à l'unanimité. Ainsi, le nouveau matériel de démoulage installé en mars dernier a permis de moderniser cette étape en réduisant la pénibilité du travail des fromagers en supprimant le port des charges.

La coopérative regroupe 21 fermes situées sur le premier plateau à Aïsey, Bouclans, Champlive, Dammartin-les-Templiers, Gennes, Gonsans, Naisey-les-Granges, Nancray, Osse, Saint Juan et Verrières-du-Grosbois (Étalans). Ces fermes qui ont su se regrouper pour investir restent familiales, de taille moyenne (environ 90 ha) et produisent un peu moins de 3000 l de lait par hectare. Elles ont réussi à rester dans le système traditionnel d'herbe pâturée, foin et regain.

L'atelier de fabrication situé à Bouclans déménagera en zone industrielle à la sortie du village à l'horizon 2030. Il fabrique du comté bien sûr, mais également du beurre, de la crème, des yaourts et du fromage blanc.

Le fromager, dans un premier temps attiré par l'agriculture et l'élevage des vaches, a finalement choisi le métier de fromager. Il a débuté sa carrière en apprentissage et a intégré la coopérative de Montlebon en 2013. Arrivé à Bouclans en 2022 et accompagné d'une équipe totalement renouvelée, il fabrique un comté de grande qualité, alliant arômes équilibrés et pâte souple, après qu'un travail des producteurs sur la qualité des laits et le maintien de la flore a été mené.

Les comtés de Bouclans sont affinés à Poligny (Monts et Terroirs) depuis des décennies.

La palette aromatique exprimée par les comtés de Bouclans est variée : pour n'en citer que quelques-unes, on pourra y trouver des notes de noix sèche, de châtaigne cuite, de miel ou encore de chou-fleur, de poivre ou de cuir selon la durée d'affinage. Tous ces arômes sont mis en relief grâce à une saveur sucrée, relevée d'une pointe d'acidité, et à une texture souple et soluble.

Extraits article du numéro 129 de Les Nouvelles du Comté



La bénédiction du coq

La bénédiction du coq de l'église de Bouclans, avant sa remise en place tout en haut de son clocher, a fait l'objet d'une belle célébration où de nombreux concitoyens de tous horizons et de tous âges se sont rassemblés pour cet événement peu courant. La bénédiction a été suivie d'un office religieux puis d'un apéritif offert par la commune.

Un grand remerciement à l'équipe des compagnons qui œuvre à la rénovation de notre clocher et qui a partagé avec nous cette bénédiction et leur passion !



À l'affiche ce mois-ci !

OUVERTE A TOUS

GRANDE TOMBOLA

Tentez votre chance !

- UN AIRFRYER
- PASS AVENTURE MÉTABIEF
- NUITÉE AUX CABANES DES GRANDS LACS
- PASS POUR DES FESTIVALS
- SÉANCE DE FLOTTAISON
- PLACES DE CONCERT

Séance photo
Diverses entrées parcs et musées

UNE CASE 2 €

Massage
Bons d'achats et autres lots

Tirage le 1er juillet

DEPOSEZ VOTRE DEMANDE DE PARTICIPATION AVEC REGLEMENT (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'APE LE VERGER DES ENFANTS) DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE L'APE DEVANT L'ÉCOLE.

NOM ET PRENOM : _____
 NUMERO DE TELEPHONE : _____
 NOMBRE DE CASES : _____
 TOTAL € : _____

Comité des fêtes
Bouclans

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 21 JUIN
À PARTIR DE 18 H 30

Animation
DJ STAR DÉCIBELS

Petite restauration
saucisses, merguez,
frites ...
&
Buvette

SALLE DES FÊTES DE BOUCLANS
À L'EXTÉRIEUR SI LE TEMPS LE PERMET !

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

OUVERTE A TOUS

GRANDE TOMBOLA

Un grand merci à toutes les entreprises pour leurs dons!

Ecole de Bouclans

S'ÉVADER	DIVERS
Cabanès grand lac : Une nuit /4pers. Vallée des rêves nuds : bon cadeau 50€	Airfryer Cornu : Un panier garni Super U Saône : Divers articles La fabrique à chocolat Ornans : 2 bons 10€ et 2 de 15 € Au coin des rues, ateliers créatifs Besançon : lot macramé Fromagerie Nancray : bon d'achat Distillerie Guy Pontarlier : 1 mentholologie + 1 pontarlier anis Vieille Matériaux - Etalans : lot pétanque Stanley France Services Besançon : lot d'outils Weldom Valdaion : Un sac à dos Leattle circle : Un cercle fleuri Maximarché Bouclans : Un bon d'achat et un jeu Marie Piot photographie : mini séance photo L'île aux trésors Baumé les Dames : poussette + puzzle pays
CULTURE	LOISIRS
Croisière vedettes Besançon : 4 entrées Musée beaux arts Besançon : 10 entrées pour 2 personnes Musée du temps Besançon : 10 entrées pour 2 personnes Saline royale Arc et Senans : 2 entrées adultes + 2 entrées enfants Sakuramoon art : lot illustrations BD Fugues : Lot	Métabief aventure : 2 pass adultes et 2 pass enfants Krak'n'play : 1 jeu + 1 bon d'achat de 5€ Voyage heure : 3 bons pour lancer de hache Accro rioz : 2 entrées enfants Piscine Ornans : entrées Dinozoo : entrées Centre équestre du chanois : 2 bons 1h cours collectif Piscine/patinoire Besançon : 8 entrées Les campagnes : 8 entrées Game factory : entrées Lee Catterson - Ornans : cours chant guitare, visite studio 1055 Besançon : 3 bons pour une activité Entre temps escalade : 5 entrées Zoo de Bâle : entrées enfants
DIVERTISSEMENTS	BIEN ÊTRE
NG production : 2 billets One night of Queen Festival ébullition : 2 pass vendredi soir Festival nologo : pass 3 jours Festival attrakson : pass 2 jours Besak Basket : 4x 2 places pour matchs	Yves Rocher : Trousse de produits Caro Cretin : Divers lots Le Salon : Coupe femme offerte Cocon flottaison : une séance de flottaison Amandine Duschêne : Un massage Emaylise : Bon pour un atelier yoga du visage à domicile Pharmacie Bouclans : Coffret La Comtoiserie : Un massage

FÊTE DU PLATEAU

SAMEDI 05 JUILLET 2025
GONSANS (STADE)

- ✓ Apéro concert avec la Clique du Plateau à 18h00
- ✓ Orchestre « Drôle de rencontre »
- ✓ Buvette sur place
- ✓ Foodtrucks

Feux d'artifice à 23h00

Feux d'artifice offerts par les communes de Bouclans, Champlive, Côtebrune, Dammartin-les-Templiers, Glamondans, Gonsans, Magny-Châtelard et Naisey-les-Granges.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.